



## GARDERIE PERISCOLAIRE

Ville de Valognes  
Service Enseignement, Education  
Aide à la réussite scolaire

**TARIF HORAIRE INCOMBANT AUX FAMILLES ET APPLICABLE au 2 septembre 2009**

*Délibération du Conseil Municipal en date du 30 mars 2009*

*Tarif applicable aux familles domiciliées à Valognes en fonction des revenus et de la composition familiale*

*Tarif par enfant en €*

<i>Tranche Quotient Familial</i>	<i>Tarif avec 1 enfant</i>	<i>Tarif avec 2 enfants</i>	<i>Tarif avec 3 enfants et plus</i>
moins de 400 €	1,30	1,10	1,00
de 401 € à 550 €	1,50	1,30	1,10
de 551 € à 700 €	1,70	1,50	1,30
de 701 € à 850 €	1,90	1,70	1,50
de 851 € à 1000 €	2,10	1,90	1,70
1001 € et plus	2,30	2,10	1,90

*Tarif applicable aux familles domiciliées hors Valognes et occasionnels*

**2,70**

VALOGNES, le 11 mai 2009  
Pour le Maire,  
L'Adjointe déléguée à l'Enseignement,  
L'Education et l'Aide à la Réussite Scolaire

Odile SANSON